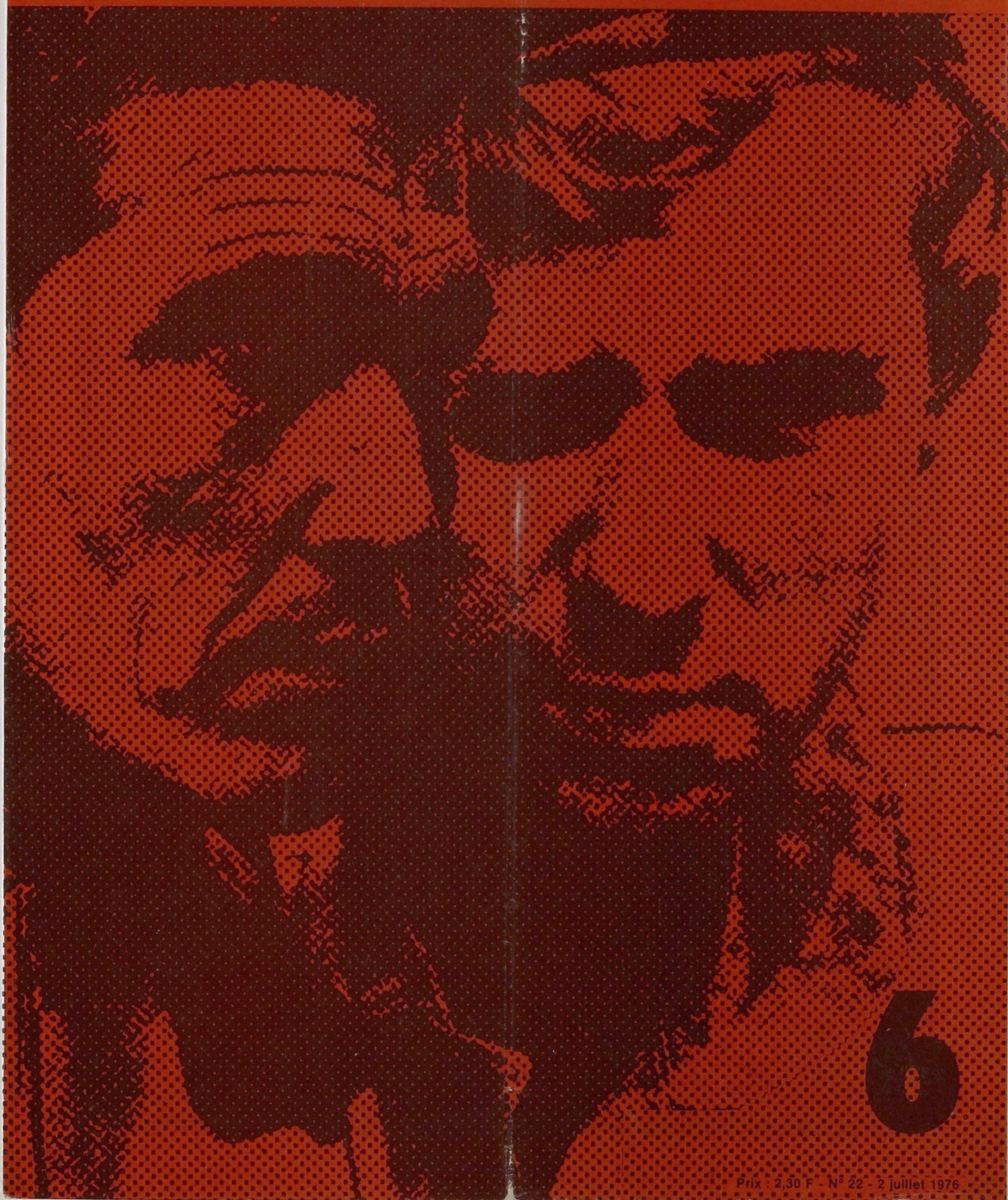


FGM CFDT FEDERATION GENERALE DE LA METALLURGIE

bulletin du militant



6

Editorial

DÈS MAINTENANT, PRÉPARER LA RENTRÉE

Au moment où nous écrivons ces lignes, les métallos s'apprêtent pour le mois de congés. Certains militants de la F.G.M. trouveront même ce B.M. à leur retour.

A tous, la F.G.M. souhaite de bien profiter de ce temps de repos et de mettre à profit ces quelques jours de liberté pour retrouver une vie familiale un peu plus normale et essayer d'oublier pour un moment les problèmes quotidiens, aggravés encore plus cette année par la politique de récession du pouvoir et du patronat.

De plus, il est à parier que le pouvoir, qui profite depuis quelques années de la période des congés pour annoncer de nouvelles mesures antisociales, ne dérogera pas cette année encore à la « tradition ».

Quoi qu'il en soit, la situation des métallurgistes ne s'améliorera pas durant cette période et, dès la rentrée, nous devons nous retrouver tous mobilisés pour relancer l'action revendicative, indispensable si nous voulons aboutir à la négociation des objectifs prioritaires que nous nous sommes fixés en 1976, éléments constitutifs de la convention collective nationale.

La F.G.M. et ses organisations doivent continuer à jouer un rôle essentiel dans la relance et le développement des luttes. Ce qui signifie que, de la S.S.E. au Secrétariat National, **CHAQUE STRUCTURE DOIT CONSACRER UN TEMPS DE CETTE PÉRIODE DE PRÉ-CONGÉS POUR RECHERCHER AVEC LES MILITANTS LES CONDITIONS QUI DEVRONT FACILITER LA RELANCE DE L'ACTION DÈS LA RENTRÉE.**

En ce qui la concerne, la Commission Exécutive Fédérale a déjà pris un certain nombre d'initiatives en vue, notamment, de la préparation du Conseil Fédéral d'octobre, et défini des propositions d'action en direction de l'U.I.M.M., qui seront proposées à la F.T.M., début juillet.

Pour leur part, les Unions Métaux, les Syndicats, les S.S.E. sauront, en fonction des réalités, de leur expérience de pratique syndicale et de lutte, des acquis, mais aussi des déficiences, orienter leur réflexion pour : confirmer leurs objectifs et revendications, améliorer leur pratique de masse, préparer les réunions syndicales de rentrée, mettre à jour le collectage, suivre la syndicalisation, etc.

Gardons-nous de considérer ces aspects de l'action syndicale comme secondaires « parce que c'est l'action qui est prioritaire et que l'on a pas le temps de tout faire ».

Une organisation puissante, qui se donne des moyens et qui sait, par une pratique démocratique et de masse, associer effectivement adhérents et travailleurs à son action, **CONSTITUE LA GARANTIE ESSENTIELLE POUR UNE MOBILISATION MAJORITAIRE DES MÉTALLOS, MOBILISATION INDISPENSABLE POUR BRISER LE MUR DES DIRECTIONS D'ENTREPRISES ET DE L'U.I.M.M.**

C'est ce que nous affirmons dans nos congrès. C'est ce que nous prouve notre expérience.

**SUR CES BASES, PRÉPARONS DONC LA RENTRÉE,
ET BONNES VACANCES !**

Le Secrétariat National

37^e CONGRES CONFEDERAL

POUR LA CFDT UN PROGRAMME A LA FOIS AMBITIEUX ET REALISTE

Nous publions ici les passages qui nous paraissent essentiels dans l'intervention d'Edmond MAIRE, Secrétaire général de la C.F.D.T., au 37^e congrès confédéral. E. MAIRE, répondait aux différentes interventions qui avaient eu lieu lors du débat général (discussion du rapport général et des orientations dégagées par la résolution générale).

Dans sa réponse, E. MAIRE a précisé certains aspects de l'analyse, de la stratégie d'action et des perspectives de la C.F.D.T. en stigmatisant d'une part tous ceux qui veulent introduire dans notre organisation des conceptions extérieures (notamment celles

émanant des groupes d'extrême gauche) et en refusant d'autre part les thèses présentées par certaines organisations, thèses n'ayant pas été préalablement débattues dans l'organisation.

Pour sa part, la F.G.M. C.F.D.T. avait publié un bulletin du militant « Spécial Congrès » - BM N° 16 - sur les enjeux du 37^e congrès dont les grandes lignes correspondent à celles dégagées dans cette intervention d'E. MAIRE. En voici donc certains passages sur tel ou tel problème, passages qui seront utiles à tous nos militants pour leur action et leur réflexion tout en leur apportant des éléments essentiels pour le débat avec les adhérents et les travailleurs.

I) « LA » REVENDEICATION SALARIALE

Il faut dire à nouveau à ce congrès qu'il n'appartient pas à la Confédération de définir une revendication salariale unique répondant à des situations aussi différentes que celles de l'habillement et du pétrole, des fonctionnaires et de la métallurgie... Mais nous devons avoir des axes communs. L'axe qui donne lieu au plus grand nombre de discussions est certainement le maintien du pouvoir d'achat. Nous récusons l'indice I.N.S.E.E. à juste titre. Mais peut-on considérer qu'il suffit d'appliquer un indice, même bon, pour maintenir le pouvoir d'achat de tous en l'état, alors même qu'une période d'inflation est une période de modification des structures de consommation ?

En matière de politique salariale, il ne peut y avoir de recette miracle, la prise en compte des aspirations des salariés est pour nous plus importante que les formules techniques, certes nécessaires, mais toujours déformantes.

II) L'EMPLOI

D'ores et déjà, en améliorant les rapports de forces, nous pouvons faire reculer l'adversaire sur certains de ses choix. Nous pouvons le faire reculer sur les conditions de travail comme sur certains aspects des conditions de vie. C'est une paresse d'esprit dangereuse qui pousse certains à considérer que rien n'est possible sans un changement des lois, de pouvoir politique ou de système social.

Bien sûr, en système capitaliste, toute victoire est partielle, fragile, récupérable. Mais, encore une fois, on ne change pas un type de développement en se limitant à un changement de gouvernement. Il y faut la mobilisation sociale réalisée préalablement. C'est le sens de l'action C.F.D.T. sur l'emploi. **En nous battant aujourd'hui pour un emploi utile pour tous, nous limitons le chômage dans l'immédiat et nous faisons des luttes sociales et de leur orientation une contrainte irremplaçable pour le gouvernement de gauche de demain, dans sa politique de l'emploi.** C'est cela la richesse de l'action syndicale C.F.D.T.

III) LES OBJECTIFS DE TRANSFORMATION

Il est dommage que notre conception des objectifs de transformation ne soit pas reprise par les six organisations fédérales ou régionales qui ont publié ensemble une « contribution au débat » de ce congrès.

Certes leur texte fait état d'une radicalisation de la lutte de classe, de la nécessité d'objectifs clairs et mobilisateurs qui s'inscrivent dans une logique de rupture avec le capitalisme. Mais ils ne sont pas chauds partisans d'objectifs de transformation.

Or à notre avis, une volonté de contestation qui n'est pas suffisamment reliée à une volonté de proposition ne prépare pas les travailleurs à l'exercice du pouvoir.

L'expérience nous apprend que la prise du pouvoir politique et les réformes de structures sont très insuffisantes pour passer au socialisme si elles ne s'appuient pas sur une capacité à diriger la société sur la base de nouvelles normes et de

37^e CONGRES CONFEDERAL

nouveaux contenus, valables pour l'ensemble de l'activité de la société.

La vigueur de l'action ne remplacera jamais la **force d'entraînement née d'une mobilisation sur des objectifs de transformation crédibles, accessibles dès que les conditions politiques et sociales se seront améliorées en notre faveur et notamment par la venue au pouvoir d'un gouvernement de gauche.**

IV) LA « CLASSE MOTRICE »

Cette capacité à diriger demain l'ensemble de la société a été l'occasion d'un autre clivage avec certains de nos camarades. Pour eux, dans la transition au socialisme, le pouvoir doit être entre les mains de la seule classe ouvrière. D'autres parlent aussi de pouvoir, ou d'hégémonie, des seuls travailleurs salariés. Nous croyons qu'il faut refuser toute conception théorique qui tende à réduire les contours du rassemblement pour le socialisme.

Pour la C.F.D.T., c'est l'ensemble de ceux qui sont aujourd'hui exploités, aliénés, dominés qui peuvent se rassembler pour combattre le capitalisme et pour construire le projet socialiste.

Et cet ensemble ne peut se déterminer a priori d'une manière théorique et schématique à partir de la place que l'on occupe dans le processus de production.

Accorder une valeur messianique à la classe ouvrière, c'est courir de gros risques. Il y a un siècle les prolétaires n'avaient que leurs chaînes à perdre. C'est de moins en moins vrai, et c'est heureux, car c'est le résultat des luttes.

De même, dans le rassemblement que nous voulons, la classe ouvrière à travers ses organisations à un rôle essentiel à jouer, de proposition et d'entraînement, car elle a plus d'un siècle de lutte derrière elle et des organisations fortes et expérimentées. Mais de là à limiter aux ouvriers et aux salariés la base sociale du combat pour le socialisme, il y a un pas que nous ne devons pas franchir.

V) L'ANALYSE C.F.D.T.

Dans le même ordre d'idées, la volonté de certains d'imposer à la



C.F.D.T. une analyse qui privilégie le terrain économique sur les autres terrains de lutte peut conduire à des impasses.

L'histoire a montré que l'expropriation des capitalistes ne suffit pas à changer les rapports de domination, qu'elle peut conduire au règne de la bureaucratie et de la technocratie, à de nouvelles hiérarchies arbitraires et à l'incapacité, dans ces conditions, de réaliser l'égalité hommes-femmes. **La C.F.D.T. doit refuser d'emprunter, telle que, toute théorie qui lui est extérieure.** Le marxisme a apporté beaucoup de richesses au mouvement ouvrier et à la culture de l'humanité. Mais au nom du marxisme, tant d'horreurs ont été commises, tant de chapelles se déchirent, **qu'il est hors de question pour la C.F.D.T. d'avoir un autre acquis que celui que nous adoptons dans nos congrès, à la lumière de notre expérience. C'est cela aussi et c'est peut-être cela d'abord la condition de notre indépendance.**

VI) UNITÉ INTERNE

A condition aussi et surtout que nous gardions présente à l'esprit l'importance des échéances qui nous attendent, il faut que nous soyons unis, très majoritairement, dans la C.F.D.T., si nous voulons peser aux moments décisifs d'un poids réel. **Il faut que nous soyons unis à l'issue de ce congrès sur le fait que notre analyse doit rester totalement notre œuvre collective,** sur la nécessité de mobiliser pour les transformations que veulent nos adhérents pour demain, quand la gauche sera au pouvoir, sur la volonté absolue de garantir notre indépendance au sein de l'union des forces populaires, comme sur le sens de l'action immédiate à mener.

VII) LE ROLE DE LA CONFÉDÉRATION DANS L'ACTION

Le rôle de la confédération dans l'action a donné lieu à plusieurs interventions. Un camarade appelait à une offensive généralisée contre le pouvoir. En fait, il posait la question centrale dans toute l'histoire du mouvement ouvrier. Mais il faisait comme s'il suffisait de déclarer l'offensive nécessaire pour qu'elle soit réalisée. Or c'est justement toute la question. **La capacité d'action ne se décrète pas. Elle se conquiert pas à pas.**

La confédération a un double rôle à jouer pour donner toute leur efficacité aux luttes syndicales :

— d'une part elle doit assurer la cohérence de l'action d'ensemble des organisations confédérées,

— d'autre part elle a la responsabilité de prendre un certain nombre d'initiatives qui correspondent à ses responsabilités spécifiques.

Donner une cohérence c'est d'abord situer les grands axes de la politique syndicale dans notre projet collectif, **c'est donner toute leur dimension générale aux luttes tant professionnelles qu'interprofessionnelles,** c'est relier dans une politique commune les actions diverses.

VIII) LES RAPPORTS AVEC LA C.G.T.

Entre la C.F.D.T. et la C.G.T., au fond, qu'est-ce qui fait la différence ? Le type de socialisme bien sûr, mais plus concrètement, nous savons que ce qui est en question se retrouve dans le contenu des revendications, les modes d'action, le comportement sur le terrain. La force de la C.F.D.T., c'est de ne pas appréhender la réalité avec des verres déformants, c'est d'être une organisation de classe qui refuse de se figer dans son approche du réel.

Et bien non ! Il faut avoir le courage de le dire. L'unité organique est une perspective, elle n'est pas à l'ordre du jour. Ou alors ce serait jouer les apprentis sorciers, créer les conditions d'une nouvelle scission catastrophique ou s'enfoncer dans la sclérose d'une sorte de F.E.N. ouvrière.

Nous avons une autre ambition : Reconstruire à partir de la base un

37^e CONGRES CONFEDERAL

syndicalisme de type nouveau, **rassembler patiemment dans l'action et par le débat, les conditions d'un processus d'unification solide.** Même si cette voie paraît lente, elle nous semble la seule qui vaille la peine d'être suivie, car c'est la seule dans laquelle le syndicalisme restera fondamentalement une forme indépendante d'action et de proposition, une véritable force révolutionnaire.

IX) LES RAPPORTS SYNDICATS-PARTIS

Bien des intervenants ont confirmé l'orientation du Bureau National que je rappelais dans ma présentation au congrès : rien ne justifie un changement de cap de l'action de la C.F.D.T. dans les mois à venir. La meilleure façon de transformer la possibilité d'une victoire de la gauche en réalité, c'est de faire notre métier de syndicalistes en opposant l'action de masse à l'autoritarisme et aux provocations qui vont se multiplier, **en agissant pour des revendications accessibles aujourd'hui et en même temps en mobilisant pour des changements plus fondamentaux qui permettront de dépasser les limites que le pouvoir actuel nous oppose.**

Il s'est trouvé quelques camarades pour récuser l'intérêt d'une victoire de la gauche aux élections. Pour certains d'entre eux la seule voie de changement c'est l'affrontement direct d'un mouvement populaire de masse au pouvoir. Il s'agit en fait soit d'un retour au mythe anarcho-syndicaliste de la grève générale révolutionnaire, soit d'une croyance en l'addition spontanée des révoltes des O.S..., des lycéens, des groupes de femmes, des écologistes... Nous devons rappeler à ces camarades combien cela a coûté cher au mouvement ouvrier de confondre révolte et révolution ? Il a fallu bien du temps, bien des échecs aux syndicalistes du début de ce siècle pour comprendre la nécessité de forces politiques organisées, **pour se rendre compte que nier l'existence de l'Etat est une attitude de rêve qui se paie cher un jour ou l'autre,** pour parvenir enfin à la claire conscience que la victoire du mouvement ouvrier imposait une distinction rigoureuse des fonctions entre partis et syndicats.

Et c'est là le progrès qualitatif qu'apporte la conception et la pra-

tique de la C.F.D.T. Nous voulons à la fois une indépendance absolue des syndicats et des partis, car ils n'ont pas la même fonction, ni la même dynamique d'action, ni la même base sociale, **et nous voulons que s'établisse librement la convergence de leur action face à l'adversaire commun : le capitalisme, la bureaucratie, la technocratie.**

X) LES GROUPES D'EXTREME-GAUCHE

Aussi nous restons parfaitement insensibles à toute notion d'avant-garde politique, à ceux qui se nomment « modestement » les groupes révolutionnaires et qui récuse le droit aux syndicats d'avoir un projet socialiste et une stratégie. Quand ils prônent l'unité organique immédiate, le cumul des mandats politiques et syndicaux et l'organisation de tendances de partis dans le syndicat, sous quelque nom qu'ils les habillent, ils ont une attitude cohérente ; **ils veulent en fait un syndicat d'agitation dont ils tenteront de prendre les leviers de commande.**

Ne soyons pas impressionnés par ce type de langage radical. Il recouvre en fait une incapacité de traduire une théorie politique en pratique démocratique de masse. **Alors, certains font la politique du coucou et viennent mettre leurs œufs dans notre nid.** Mais nous sommes allergiques à toute atteinte à l'indépendance syndicale, allergiques au sectarisme, allergiques à

tout ce qui peut porter atteinte à la démocratie syndicale. **Et puis face au bon sens des adhérents, les plus beaux discours théoriques ne résistent guère.**

XI) L'UNION DES FORCES POPULAIRES

Si ceux qui récuse l'Union des Forces Populaires ne sont pas nombreux, par contre un débat animé a eu lieu sur notre conception de cette union. D'abord il a été reproché à la confédération d'avoir précipité le débat sur l'union des forces populaires, et au Bureau National d'avoir risqué de mettre en cause l'indépendance syndicale en soutenant l'appel de Mitterrand à la restructuration des forces socialistes.

Au delà du fait que la restructuration des forces socialistes autogestionnaires a laissé du monde en chemin, il reste quatre conclusions indiscutables :

- La C.F.D.T. n'a rien perdu de son indépendance vis-à-vis de quiconque, de quelque parti que ce soit, y compris du parti socialiste,
- La réalisation d'une grande force politique socialiste autogestionnaire reste une nécessité stratégique. On ne construira pas le socialisme autogestionnaire avec la seule C.F.D.T.,
- Si nous estimons qu'il est important que de nombreux militants syndicalistes rejoignent les partis,



37^e CONGRES CONFEDERAL

nous n'entendons imposer d'adhésion politique à aucun des adhérents,

• La tâche normale d'un syndicat comme le nôtre n'est pas d'intervenir directement dans la vie des partis politiques ; une telle option comporte toujours des risques d'incompréhension. Notre contribution normale et permanente à la construction de l'alternative politique, c'est celle qui découle naturellement de notre action syndicale, de la mobilisation populaire pour le socialisme et l'autogestion que nous saurons réaliser à travers nos luttes.

Ce sont ces quatre conclusions et celles-là seulement que nous tirons de notre expérience et qui sont présentes d'ailleurs dans le projet de résolution générale qui vous est soumis.

Mais un certain nombre d'intervenants ont accusé directement la confédération d'agir en collusion avec le parti socialiste. Il y en a, vraiment, qui se racontent des histoires tristes pour se faire pleurer. Il y en a aussi qui cherchent à régler leurs comptes politiques avec le parti socialiste par C.F.D.T. interposée.

Nous répondons sur le fond : La C.F.D.T. croit trop à son projet socialiste autogestionnaire pour en confier la réalisation à quiconque. Autant nous nous réjouissons de la rénovation entamée par le parti socialiste, autant nous continuerons à maintenir ferme notre indépendance, tout simplement parce que nous y tenons autant qu'à la prunelle de nos yeux. D'ailleurs, la C.F.D.T. a maintenu, sans en changer un iota, après comme avant les Assises du socialisme, son point de vue sur le programme commun de gouvernement signé par le P.S.

Mais il faut que nous résistions à toute tentative d'introduire les querelles de parti dans notre syndicalisme. Il faut que nous résistions à ceux qui rêvent au socialisme, en se basant uniquement sur des forces marginales et en récusant totalement et le parti communiste et le parti socialiste. En fait, ces camarades nous proposent une stratégie d'échec, une sorte de longue marche interminable et stérile avec des forces politiques dont la masse des travailleurs se désintéresse.

Les grandes forces populaires, politiques et syndicales, de ce pays sont ce qu'elles sont. Mais afficher du mépris à leur égard,

c'est tout simplement mépriser le peuple qui leur fait confiance.

Des petits partis peuvent avoir leur utilité, mais sûrement pas celle de réussir à eux seuls une révolution majoritaire.

Et puis n'est-il pas curieux de constater que des militants qui, pendant des années, ont déploré qu'en dehors du P.C., il n'y ait pas de force politique socialiste crédible, viennent maintenant se plaindre, depuis qu'il existe à nouveau un parti socialiste, que la soupe n'est pas bonne.



Si nous croyons vraiment que les luttes sociales sont le moteur de la transformation de la société, il faut plutôt reconnaître la vérité toute nue : nous avons les partis que nous méritons. C'est parce que nous avons rendue l'autogestion populaire que le P.S. est autogestionnaire. Mais c'est parce que nous ne mobilisons pas encore assez la masse des travailleurs sur cette base, que le P.S. n'en est encore que là où il en est.

Et dans l'union des forces populaires, les rapports ne sont pas à sens unique. Les actions politiques de masse décidées par les partis ont à leur tour une influence positive sur la C.F.D.T.

Ce sont cela des rapports d'indépendance, parfois conflictuels, mais des rapports d'union sans lesquels le socialisme ne serait que verbiage.

L'Union des Forces Populaires c'est indissociablement l'union de la masse des travailleurs et l'union de leurs organisations. Et de même demain dans un gouvernement de gauche qui voudrait avancer vers le socialisme l'action de masse et l'action gouvernementale devront se conjuguer, sinon ce sera l'échec de toute perspective socialiste autogestionnaire.

Mais, disent d'autres, l'union des Forces Populaires doit être sans exclusive. Il faut y associer aussi bien les grandes organisations de gauche que les groupes trotskystes et maoïstes.

Là, mes camarades, il faut être clair. Pour être dans une union, il faut le vouloir. **Pour être dans une union, il faut avoir un minimum d'objectifs communs.** Nous le disons d'ailleurs clairement, l'Union des Forces Populaires regroupe toutes les forces qui acceptent de lutter ensemble sur une base de classe pour réunir les conditions du passage au socialisme, c'est-à-dire qui acceptent de rechercher des convergences entre leurs objectifs de transformation de la société. Autrement dit, il y a des organisations qui s'excluent elles-mêmes de l'union des forces populaires parce qu'elles estiment leurs stratégies antagonistes avec celles des grandes forces de gauche, y compris avec la stratégie de la C.F.D.T.

A ce propos, j'ajouterais que, dans la conception de la C.F.D.T., être révolutionnaire ce n'est pas employer un vocabulaire radical, ce n'est pas rêver dans un petit groupe de fidèles la révolution mondiale, c'est faire progresser massivement la conscience de la classe, c'est faire accéder une majorité de travailleurs à la volonté de remplacer le capitalisme par le socialisme, c'est faire accéder le plus grand nombre à la capacité de maîtriser sa vie personnelle et la vie sociale, c'est combattre l'individualisme comme le sectarisme, la passivité comme l'illusion, c'est en un mot réussir ici et maintenant le maximum de ce qui est nécessaire et possible, et c'est déjà énorme !

XII) LA VICTOIRE DE LA GAUCHE

La perspective d'aujourd'hui, c'est la victoire de la gauche aux prochaines élections législatives. Le premier objectif, c'est de rendre conscients de cette nécessité tous les travailleurs qui sont encore influencés par la majorité actuelle. Et ce n'est pas une petite affaire. Il ne faudrait quand même pas, sous la pression du petit nombre de ceux qui oublient de regarder la réalité en face, négliger l'énorme effort d'information, d'explication, de discussion qui doit avoir lieu dans chaque section syndicale après le congrès...

DES INITIATIVES POUR LA RELANCE DE L'ACTION

Les 10 et 11 juin, les travaux de la Commission Exécutive Confédérale ont été consacrés en grande partie à l'analyse de la situation en matière d'action revendicative. La C.E.F. a conclu en la nécessité de mettre en œuvre certaines initiatives pour une relance effective de l'action nationale des métallurgistes face à l'U.I.M.M.

Certaines orientations et propositions ont été dégagées à l'issue de ces travaux et ont été déjà portées à la connaissance de nos organisations par le B.M. Hebdo n° 20 et le B.R.S. n° 8/76. A l'usage de l'ensemble des militants abonnés au B.M., nous reprenons ici les principaux axes de la réflexion de la C.E.F. :

UNE STRATÉGIE COHÉRENTE...

Devant l'ampleur de la crise et ses conséquences sur la situation de vie et de travail des métallurgistes, le Conseil Fédéral a élaboré pour 1976, une plate-forme revendicative dans la perspective d'imposer à l'U.I.M.M. la négociation d'une Convention Collective Nationale.

Le but de cette plate-forme consiste à regrouper sur quelques objectifs précis, des revendications d'ampleur nationale, susceptibles d'apporter des réponses sérieuses aux problèmes actuels des travailleurs, mais aussi de constituer un acquis solide et significatif, en alternative à la politique de l'U.I.M.M.

L'ambition de cette proposition revendicative fédérale est en outre de mobiliser l'ensemble des métallurgistes dans un mouvement d'action permanent (luttons diversifiées sur des revendications concrètes) et articulé aux différents niveaux, régions, branches, trusts, (luttons plus larges sur des objectifs liés à la politique patronale, industrielle ou sociale).

En effet, la gestion de la crise par le patronat a modifié considérablement le contexte et le débouché des luttes. Emploi, pouvoir d'achat, conditions de travail dominant dans les conflits, souvent en termes défensifs. La répression antisyndicale est devenue une arme fréquente des directions.

L'U.I.M.M. est une véritable force de gouvernement qui « impulse » la politique patronale et organise la riposte anti-ouvrière.

Face à cette situation, la C.E.F. a conclu :

- A la nécessité d'établir un bilan des luttes des métallurgistes, de manière à mieux apprécier nos moyens et à les rendre plus efficaces.

- A la nécessité de maintenir notre stratégie d'action sur les bases des orientations du Congrès de Grenoble et du 37^e Congrès de la C.F.D.T.

- A maintenir notre orientation d'assurer le développement d'une stratégie **spécifique et unitaire**. Il convient donc que la F.G.M. soit en état de développer une dynamique fondée sur la capacité de ses militants de débattre avec les travailleurs de ses propres positions et en même temps de rechercher les conditions et les moyens à mettre en œuvre pour trouver l'accord unitaire qui permettra la mobilisation la plus large et la plus active possible.

- A prendre les moyens conséquents susceptibles de faire plier l'U.I.M.M. en lui imposant la négociation d'une base programmatrice constituée par la plate-forme F.G.M. et significative d'un processus de négociation d'une Convention Collective Nationale.

En matière d'initiatives, la C.E.F. a avancé les propositions suivantes :

- **Journées d'études préparatoires au C.F. sur le bilan des luttes** (9 et 10 juillet au siège de la F.G.M.) Sur la base des bilans recueillis par les Unions Métaux et les Branches professionnelles.

- **Conseil Fédéral extraordinaire pour établir le programme d'action 76/77 et prendre les décisions sur d'autres moyens à mettre en œuvre** (11 septembre 1976 à Paris).

- **Initiatives diverses articulées**, sur les entreprises, les régions, les trusts, les branches, pour le développement de l'action dès la rentrée.

- **Le rassemblement national des 100 000 à Paris**. Rassemblement qui relève d'une décision unitaire F.G.M.-F.T.M.

- **D'autres initiatives seront avancées après le rassemblement des 100 000** afin de permettre la continuation et l'amplification du processus d'action.

SE PLACER EN POSITION OFFENSIVE

Certaines de ces initiatives ont un caractère spécifique soit qu'elles motivent les militants F.G.M. ou popularisent les objectifs et les propositions de la C.F.D.T..

Toutes impliquent la recherche, à partir d'un débat avec les travailleurs, de l'unité d'action avec la C.G.T., car imposer la négociation à l'U.I.M.M. et obtenir une Convention Collective Nationale pour tous les métallurgistes sont des objectifs communs à la F.G.M. et à la F.T.M..

Il faut noter que l'idée d'un vaste rassemblement national à Paris (100 000 métallos) est partie à l'automne dernier de la F.G.M., comme temps fort à un développement d'action nationale.

Cette perspective est unitaire. A nous de l'inscrire, comme un des moments-clés du développement du processus d'action, lequel implique une préparation et un réel ancrage de l'action dans les entreprises et branches, à partir d'une mobilisation active, liée aux situations concrètes. Ceci signifie une série d'initiatives d'action préalables, portées par les travailleurs dans les entreprises.

Ceci suppose également la recherche d'une mobilisation réelle enracinée dans les entreprises et non la seule manifestation des travailleurs, de caractère spectaculaire et passerager à l'extérieur des entreprises.

Ces initiatives constituent un ensemble de propositions capables d'impulser un processus d'action cohérent à la hauteur des enjeux stratégiques de la période.

La précision du contenu de ces initiatives et leur enchaînement sera communiqué après le Conseil Fédéral du 11 septembre car il appartient à celui-ci d'en débattre et d'en décider.

D'ores et déjà, il appartient à chacune des organisations de la F.G.M. de se mettre au travail pour que les actions déjà engagées trouvent leur soutien dans la plate-forme d'objectifs de la F.G.M. et dans la stratégie mise en œuvre. Ainsi nous nous trouverons dès la rentrée des congés, en situation offensive dans le cadre de nos objectifs et de notre stratégie, et en capacité de mettre en œuvre les décisions que prendra le Conseil Fédéral du 11 septembre.



S.M.N. (Calvados)

LA SECTION C.F.D.T. A SU DÉJOUER LE PIÈGE

À la mi-juin, la direction de la S.M.N. (Société Métallurgique de Normandie à Mondeville près de Caen - Calvados) décide de lock-outer 4 000 des 6 400 salariés de l'entreprise, en précisant qu'elle n'indemniserait en aucune façon ce chômage forcé !

Le prétexte avancé par la direction pour justifier une telle mesure, ce sont les multiples débrayages observés depuis un mois, notamment aux laminoirs, c'est-à-dire en fin de chaîne de production. Un haut-fourneau a d'abord été mis en veilleuse, puis une lettre a été envoyée à chaque salarié, lettre dans laquelle la direction menaçait de réduire le temps de travail de l'usine d'abord du tiers, puis de deux tiers et même de fermer l'usine si les débrayages continuaient. Et quelques jours plus tard, on passait des menaces aux actes...

Alors la section C.F.D.T. s'est employée à contraindre la direction à faire cesser cette situation tout en popularisant son analyse sur la situation auprès des travailleurs.

FAIRE CESSER ET PAYER LE LOCK-OUT

L'action de la section C.F.D.T. a d'abord consisté à informer largement tous les salariés des conséquences du lock-out, des intentions cachées de la direction. Puis elle leur a démontré que cette décision n'était fondée en aucune façon mais qu'elle découlait d'une volonté de mettre à profit tout conflit pour arrêter les installations plus tôt (mi-juin au lieu de début juillet).

— Lundi 14 juin, le secrétaire adjoint C.F.D.T. au C.E. fait parvenir à la direction une lettre afin de l'obliger à réunir les délégués élus par le personnel.

— Mercredi 16 juin après-midi, la C.F.D.T. demande à l'inspecteur du travail de dresser procès-verbal concernant les lock-outs à la S.M.N.

— Mercredi 16 juin au soir, la C.F.D.T. demande au juge des référés d'ordonner l'entrée d'un huissier à la S.M.N., afin qu'il constate qu'il y a du travail qui attend.

— Jeudi de 8 h 30 à 15 h, un huissier accompagné de délégués C.F.D.T. fait le tour de certains services qui sont lock-outés. Partout il y

a du travail. Les chefs de service, contremaîtres, chefs d'équipe sont amenés à l'affirmer : « il y a autant de travail, sinon plus, étant donné l'approche de l'arrêt annuel ».

— Jeudi soir 17 juin, à la réunion du C.E., la C.F.D.T. démontre que la direction applique un lock-out illégal. La direction refuse de répondre sur ce point, mais accepte d'examiner les arguments juridiques de la C.F.D.T. cette semaine.

— En fin de séance du comité d'entreprise, la direction accepte de lever le lock-out si la situation devient normale pendant 48 heures.

En fait, vendredi, un débrayage a lieu sur la ligne principale de fabrication.

Malgré cela, la direction doit remettre lundi matin l'usine en route et le lock-out est supprimé. C'est bien l'action de la C.F.D.T. qui a amené la direction à modifier sa politique.

Pour la C.F.D.T., il s'agit d'une première victoire. La direction ne peut plus continuer à récupérer des fonds sur les travailleurs.

— Enfin, la C.F.D.T. s'est adressée au juge des référés afin qu'il interdise à la S.M.N. de retirer des salaires pour journées de lock-out. La direction a dû finalement s'incliner avant le jugement.

LES INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS AVANT TOUT

L'action de la section C.F.D.T. a ensuite consisté à populariser auprès des travailleurs l'analyse faite de la situation, et les propositions en découlant ! Propositions se heurtant au refus catégorique de la C.G.T. Mais voici quelques passages des tracts distribués par notre organisation :

« Pour la C.F.D.T., l'attitude de la direction est claire : elle cherche à briser toute combativité chez les travailleurs de la S.M.N. et à affaiblir leurs organisations syndicales. Elle essaie de faire perdre le maximum d'argent aux travailleurs en multipliant les journées de lock-out afin que ceux-ci, à la rentrée ne puissent plus se battre sur leurs revendications. Comme nous l'avons dit dans notre tract précédent, la direction préfère perdre de la production main-

tenant qu'il n'y a pas encore le plein de commandes et avant que les prix de l'acier ne montent encore.

Elle veut être sûre que lorsque les carnets de commandes seront à nouveaux bien garnis et les prix élevés, elle pourra produire en faisant des profits maxima, ceci sans que les travailleurs puissent se battre sur leurs revendications car ils sont affaiblis financièrement par les journées de lock-out... »

« ... Le 6 mai 1976, alors que la production dans son ensemble était arrêtée suite à la grève des hauts-fourneaux, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont appelé à une grève de 24 h.

La C.F.D.T. à l'époque estimait qu'il aurait mieux valu un meeting, mais devant l'attitude de la C.G.T. qui disait qu'elle appellerait à 24 h de grève seule ou en commun, la C.F.D.T. n'a pas voulu remettre en cause l'unité et a donc appelé elle aussi.

Le 16 juin, la C.G.T. a appelé seule à un meeting, sans même en discuter avec la C.F.D.T.

La C.F.D.T. n'a pas été dupe de l'attitude de la C.G.T. qui cherchait surtout à apparaître au maximum comme étant à l'origine de l'action, ceci dans le cadre de sa « campagne publicitaire pour l'adhésion ».

Bien sûr, au nom de l'unité, la C.F.D.T. aurait pu, elle aussi, appeler à intensifier l'action, ce qui aurait été une position facile, mais pour elle les intérêts des travailleurs passent avant tout autre considération.

Pour la C.F.D.T., l'action ne doit pas dépendre d'une campagne d'adhésions. La C.F.D.T. estime que lancer plusieurs milliers de travailleurs dans une action généralisée mérite une analyse sérieuse et réfléchie, afin de garantir les chances de succès.

Cette action ne peut se faire n'importe quand, n'importe comment et dans n'importe quelles conditions. La position de la C.G.T. a été une position irresponsable.

On peut se demander pour combien de temps toute possibilité d'action aurait été brisée à la S.M.N., si la C.F.D.T. n'avait pas fait une analyse plus sérieuse et ne l'avait pas fait connaître aux travailleurs... »

Le démantèlement du C.E.A. (suite)

Le 22 juin 1976, s'est réuni, au siège du Commissariat à l'Énergie Atomique, le Comité National, sorte de Comité Central d'Entreprise. Objet de la réunion : le sort du département des Radioéléments qui fabrique et commercialise des produits radioactifs marqués, pour la recherche, la médecine et l'industrie.

Les projets de l'Administration du C.E.A. sont simples : réduire à l'essentiel cette activité, c'est-à-dire aux seuls produits biomédicaux rentables. Les premières conséquences atteignent le personnel, qu'il soit C.E.A. ou « prêté » par des entreprises extérieures : une bonne centaine d'emplois supprimés immédiatement. Mais la plupart de ces suppressions d'emploi touchant le personnel d'environnement technique, c'est aussi, et peut-être surtout, la sécurité du travail qui va être compromise. Mais, dans l'industrie radiochimique, les évolutions sont lentes, et les effets sur la santé de la réduction d'effectifs ne se feront sentir qu'au terme de plusieurs mois, voire de quelques années, quand il sera trop tard.

Deuxième conséquence : l'Assistance Publique, devant cette situation, se propose de retirer au moins un tiers de son marché au C.E.A. pour le transférer à Isotec, société distributrice en France de Radioéléments produits par R.C.C.-Amersham (Angleterre).

Cette décision aura pour effet d'abaisser le niveau de production et donc de rentabilité des installations. Quel que soit en effet le niveau de production, il n'y a pas grand chose à espérer quant à une diminution corrélative du volume des installations et du volume de main-d'œuvre correspondant aux activités périphériques (entretien, sécurité, etc...).

De plus, pour des raisons de commodité, ce sont des produits à période relativement longue qui seront achetés à Amersham, tandis que le Département des Radioéléments se verra cantonné dans la production des radioisotopes à vie brève. Or, ce sont ces produits qui supportent le coût de production le plus élevé.

CONTRE LA PRIVATISATION

Il s'agit donc, sous prétexte d'un assainissement financier, d'un sabotage économique assorti de graves conséquences au niveau de la sécurité.

Les travailleurs ne veulent pas faire les frais, une nouvelle fois, des erreurs de gestion qui ne leur sont pas imputables, ni de la volonté de rentabilisation, à tout prix, et de privatisation qui anime la direction du C.E.A. Ils refusent la volonté politique du gouvernement de brader le secteur public et les conséquences que cela entraîne pour eux, au niveau de l'emploi et de la sécurité.

Dans cette perspective, la C.F.D.T. a déposé un contre-projet concernant l'activité du département des Radioéléments, contre-projet qui sauvegarde à la fois l'emploi et la sécurité du travail. Elle a appelé, avec les autres syndicats, les personnels concernés à exprimer leur opposition aux tentatives de l'Administration de brader cette activité.

Une manifestation a eu lieu le 22 juin devant le siège du C.E.A. (C.F.D.T., C.G.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C., autonomes) après que l'intersyndicale ait décidé de fournir l'Assistance Publique gratuitement pendant deux jours en radioéléments.



BOURGOGNE-ELECTRONIQUE : Au sujet des licenciements...

La F.G.M.-C.F.D.T. et les organisations C.F.D.T. professionnelles et inter-professionnelles de Côte-d'Or et de Bourgogne tiennent à apporter les précisions suivantes :

Depuis le licenciement des 23 militants C.F.D.T. et C.G.T. de Bourgogne-Electronique, les organisations concernées ont engagé l'action contre la répression syndicale et pour la réintégration de tous les licenciés.

Dans ce sens, elles ont décidé d'organiser la solidarité, celle-ci est placée sous leur seule responsabilité.

Si elles estiment que le soutien, notamment par la lutte dans les entreprises, est nécessaire, elles n'ont pas pour autant créé de comité de soutien.

Tout comité de solidarité, ou comité de soutien aux licenciés de Bourgogne-Electronique, existant actuellement, ne peut donc se prévaloir de l'accord des licenciés eux-mêmes ou d'une organisation C.F.D.T. quelle qu'elle soit, et ne renforce en aucune façon la lutte engagée.

F.G.M.-C.F.D.T. - U.R. Bourgogne - Union Métaux Bourgogne - U.D. Côte-d'Or - Syndicat de la métallurgie de Dijon - S.S.E. C.F.D.T. de Bourgogne-Electronique.

Parus dans le « B.M. Hebdo »

Événements :

- Notre action ne doit pas fléchir 15
- Vaste offensive contre le droit de grève 17
- Les options du congrès à concrétiser dans notre action 18
- Contraindre l'U.I.M.M. à négocier 20
- Nouvelles attaques du C.N.P.F. contre les syndicats 21

Spécial congrès confédéral (12 pages)

Actions :

- Dassault - Bréguet et Creusot-Loire 15
- Métaux La Rochelle et Isbergues 17
- C.I.I. et A.F.O. 20
- OMHC et GEVARM 21

Positions fédérales :

- Le téléphone en or pour I.T.T. et Thomson 17
- L'unité d'action en question 18
- Campagne pour l'emploi des jeunes 20
- Réponse à la C.G.T. 21

International :

- Le syndicalisme à l'index (Argentine, Espagne, Bolivie) 20

Acquis de l'action :

- Progrès de la C.F.D.T. chez Renault 18

C'est le temps des bilans faisons nos comptes

A la veille des vacances, dans une période marquée par un répit relatif dans la vie sociale, chaque travailleur rêve de congés... payés, de campagne, de mer ou de montagne... Et les militants soufflent un peu en fin d'année sociale. Mais hélas, les vacances sont toujours si brèves et la rentrée sociale sera vite là avec ses diverses réalités : il faudra très vite être prêts pour poursuivre et intensifier l'action syndicale.

Toutefois, dans chaque structure de notre organisation et notamment dans les syndicats et sections syndicales nous devons mettre à profit cette période pour établir le bilan de l'action engagée les mois précédents, pour analyser aussi bien les difficultés que les succès et pour « faire les comptes » des tâches organisationnelles. On a pu au cours de l'année négliger (par manque de temps... ou de conviction) toutes les questions financières par exemple, ce qui est déplorable car cela nuit à l'efficacité de notre action en privant les différentes structures des moyens matériels suffisants.

Pour réunir les meilleures conditions de leur propre fonctionnement et de celui de toute l'organisation, il serait donc souhaitable que sections syndicales et syndicats consacrent une réunion pour faire, **collectivement**, le bilan à ce niveau et prendre les décisions qui s'imposent (apurement des comptes, politique de syndicalisation, organisation du collectage...)

Voici quelques-uns des aspects essentiels à traiter en la matière :

• La Syndicalisation

— La syndicalisation a-t-elle été prise en charge par la section syndicale ? Par exemple, le nombre d'adhérents correspond-il à l'audience de la C.F.D.T. aux élections professionnelles ? sinon, pourquoi ? Dans tous les ateliers, bureaux et services, pour toutes les catégories de personnel, y a-t-il eu la même sollicitation pour l'adhésion, quels sont les résultats ? Pourquoi y a-t-il eu éventuellement des défections en cours d'année ? Les temps forts de l'action, les résultats obtenus ont-ils été exploités pour permettre la syndicalisation ? De même l'information syndicale

a-t-elle été suffisante à ce niveau ?... Enfin, l'ensemble des adhérents ont-ils été « mis dans le coup » et tous les militants ont-ils contribué à impulser un courant d'adhésions.

— Au niveau du syndicat, quelles sont les implantations nouvelles de sections... et les disparitions éventuelles ? Comment travailler dès la rentrée afin que de nouvelles sections démarrent, afin que certaines sections « défaillantes » puissent continuer leurs activités ou « revivre » ?

— Les orientations confédérales, les acquis du 37^e congrès, la stratégie d'action et les objectifs de la F.G.M. ont-ils été popularisés de façon à ce que les travailleurs les prennent en charge notamment en adhérant à la C.F.D.T. ?...

• La cotisation et le collectage

— Quelle information a été ventilée auprès des adhérents et des non-syndiqués sur le taux de la cotisation, sa ventilation, son utilité ? Tous les adhérents versent-ils une cotisation égale à 0,70 % de leur salaire ?

— La section syndicale et plus particulièrement le syndicat sont-ils en mesure de s'assurer les moyens suffisants pour leur propre politique d'information, de formation...

— Le collectage est-il effectué régulièrement dans la section syndicale ? Tous les ateliers, services et bureaux sont-ils quadrillés par un réseau de collecteurs ? Ces derniers sont-ils au fait de l'action de la section syndicale ? Comment sera assuré tout particulièrement le collectage du mois de congés (étant entendu que chaque adhérent doit verser une cotisation mensuelle)...

• Centralisation et versement des fonds

— Au niveau de la section syndicale, tous les timbres placés ont-ils été centralisés et reversés au syndicat ?

— Au niveau du syndicat, le trésorier est-il à jour dans ses comptes : réception des fonds en provenance des sections syndicales et expédition de ces fonds au S.C.P.V.C. ?

— La section syndicale ou le syndicat versent-ils régulièrement l'argent collecté le mois précédent, étant bien entendu que l'argent des cotisations (exceptée la part revenant au syndicat) doit parvenir rapidement au S.C.P.V.C., ce service se chargeant de reventiler à la Confédération, à la Fédération et à la Région les parts qui leur reviennent. Il est hors de question que ces sommes servent de « fonds de roulement » pour le syndicat dont la politique financière doit être basée sur la part qui lui revient (cotisation totale - 0,70 % - moins somme à payer au S.C.P.V.C.). Il est donc urgent, avant les congés, de régler au minimum les 6 premiers mois de l'année 1976 (sans oublier de solder 1975 éventuellement) car il n'est pas admissible :

- que le collectage ne soit pas effectué régulièrement,

- que l'argent collecté donc versé par l'adhérent, ne soit pas reversé immédiatement à la Confédération.

D'autres comptes doivent être également apurés avant les congés : « opération briques » et cartes de vœux (Equipment Confédéral), souscription F.G.M., calendriers « Solidarité Espagne »...

• Prise en charge collective

Enfin, syndicat et section syndicale doivent s'interroger tout d'abord sur la prise en charge réelle des problèmes d'organisation et des problèmes financiers et **surtout sur cette prise en charge de façon collective**. Il n'est pas question de « déléguer des pouvoirs » à un « spécialiste » en la matière, même très dévoué, même très capable, même très efficace... Sans cesse, c'est tous les militants qui doivent contrôler l'application des décisions prises et qui doivent également « payer de leur personne » afin que syndicalisation, collectage, envoi des fonds... soient des problèmes reliés en permanence à l'action, permettant à celle-ci d'être responsable et efficace.

Nous reviendrons sur ces questions. En attendant, **BONNES VACANCES, à tous... mais auparavant FAITES VOS COMPTES !**

Juin 1976 : la situation de l'emploi dans la métallurgie

LES RESPONSABILITÉS DE L'U.I.M.M.

Lors de la réunion de la Commission Nationale de l'emploi dans la métallurgie, le 1^{er} juin 1976, l'U.I.M.M. (1) a annoncé que les effectifs évolueraient, de fin 1975 à fin 1976, de 2 634 720 à 2 666 318 soit une croissance (« optimiste » selon les dires mêmes de l'U.I.M.M.) de l'ordre de 1 %. Or, les effectifs, au 1^{er} janvier 1975 étaient de 2 816 101.

La chute d'effectifs sur une année serait de l'ordre de 180 000 et le retour au niveau de 2 800 000 ne se réaliserait donc pas avant 1979-1980 malgré une croissance de la production qui atteindrait dans plusieurs secteurs (automobile par exemple) les records de 1973. Il est d'ailleurs significatif que les développements considérables prévus dans certaines branches (comme la téléphonie feront appel à la modernisation et non à la création d'emplois. Il est même question de licenciements, par exemple à la C.I.T.).

L'année 1975 a donc été une année de « dégraissage » important. 1975 a été également l'année du chômage partiel — car sans tenir compte des centaines de milliers de travailleurs dont l'horaire a été réduit à 40 h sans compensation — on peut estimer que 450 000 autres travailleurs ont vu, eux, leur horaire réduit, pendant un ou plusieurs mois, en-dessous de 40 h. Il faut souligner que les entreprises ont reçu des aides importantes de l'état pour financer la prise en charge partielle du chômage conjoncturel (exemple de la Sidérurgie).

Enfin, l'exposé ne serait pas complet si l'on ne citait les graves problèmes posés dans de nombreux secteurs : informatique, aéronautique, navale, machine-outil..., problèmes sur lesquels l'U.I.M.M. bloque depuis deux ans les « réunions sectorielles » prévues par l'accord d'avril 1973.

(1) U.I.M.M. : Chambre patronale de la Métallurgie au plan national.

I. Une campagne « politique » de l'U.I.M.M.

C'est cette circonstance que l'U.I.M.M. choisit pour publier « la vérité sur l'emploi », pamphlet qui marque le lancement par l'U.I.M.M. d'une campagne politique sur l'emploi. Dans un n° spécial d'« U.I.M.M. actualités » de 16 pages, document destiné à une large diffusion, les patrons de la métallurgie s'efforcent de démontrer que

- le nombre « officiel » de chômeurs est largement surévalué ;
- les revendications syndicales sont « angéliques, simplistes ou malthusiennes » ;
- la solution réside dans la liberté de licencier, dans l'expansion et la libre entreprise.

Un tel document ne doit pas être pris à la légère. Pour plusieurs raisons :

- il traduit un engagement politique très affirmé de l'U.I.M.M. qui se présente explicitement comme le défenseur véritable de la **Société libérale industrielle**, que le gouvernement, démissionnant de sa responsabilité, ne défend pas.
- Il réalise un amalgame d'arguments (les pays de l'Est, le simplisme de certaines positions syndicales, le refus du progrès technique) et de références « sérieuses » (Sauvy, Gélinier), amalgame susceptible de toucher les lecteurs non suffisamment avertis.
- Il est destiné particulièrement au personnel d'encadrement responsable pour l'U.I.M.M. de défendre à tous les échelons de l'entreprise la société libérale industrielle dans la discussion avec tous les travailleurs : le contre feu aux arguments des syndicats.
- Il vise à démontrer que « ne sont chômeurs que ceux qui, finalement, le veulent bien ».
- L'objectif est en définitive, en soutenant la politique du pouvoir, de permettre que se perpétue un type de développement basé sur un volant permanent de chômeurs.

« La vérité sur l'emploi » constitue donc la présentation claire de

la position de l'U.I.M.M. sur l'emploi, position en contradiction avec l'esprit et la lettre de l'accord d'avril 1976 « pour une politique active de l'emploi. »

II) Analyse d'U.I.M.M. Actualités, n° spécial mai 1976 « La vérité sur l'emploi »

Introduction :

Les chiffres élevés de chômeurs (1 million) posent un tel problème politique au gouvernement Giscard-Chirac qu'il met en cause son avenir. L'U.I.M.M. affirme que ces chiffres sont faux et que le gouvernement démissionne en ne le disant pas. L'U.I.M.M. se charge donc, à la place du pouvoir politique défaillant, de **dénoncer « cette absurdité que le régime actuel engendre fatalement et définitivement un chômage important »**.

La démonstration de l'U.I.M.M. porte sur la réalité et les causes du chômage.

« La réalité du chômage » selon l'U.I.M.M.

Il n'y a pas plus de 500 000 vrais chômeurs alors que les statistiques font état de 938 000 demandeurs d'emplois en fin mars. Il faut en effet enlever de ce chiffre de demandeurs :

1) Les « inaptes » + les 82 500 « préretraités » + 6 900 « en formation » soit environ 180 000 à 200 000 personnes.

2) « Les demandeurs conditionnels » qui n'envisagent de prendre une offre d'emploi en considération que si elle répond à certains critères (agrément de l'environnement, proximité du domicile, variété du travail, style de commandement, temps partiel, etc.).

3) « Les travailleurs en transit ». Ceux qui ne sont que trois mois en chômage, ont simplement un « transit » entre deux emplois. Cela n'a rien à voir avec les chômeurs de longue durée, or ils constituent peut-être 30 % des demandeurs d'emplois.

Par ailleurs, ajoute l'U.I.M.M., 16 % des demandeurs ont démissionné de leur emploi, ces « départs volontaires » n'ont rien à voir avec des licenciements !

Parmi les demandeurs, il y a des jeunes filles (il y a moins d'emplois possibles pour elles), des jeunes (ils sont plus exigeants, c'est le signe d'une société prospère), il y a 100 000 étrangers qu'il faudrait inciter à revenir dans leur pays d'origine... surtout on a changé l'état d'esprit du demandeur d'emploi « être à la recherche d'un emploi est en tran de devenir, pour des dizaines de milliers de jeunes surtout, un... genre de vie que des employés de l'A.N.P.E. encouragent à prolonger ».

COMMENTAIRES F.G.M.

Un certain nombre d'affirmations se passent de commentaires... d'autres sont des vraies questions, mais nos réponses ne sont pas celles de l'U.I.M.M.

1) Les inaptes et les préretraités*, qu'il y ait des personnes inaptes à assurer, sans adaptation, un emploi industriel, c'est évident. Il est tout aussi évident que la société a une **RESPONSABILITÉ** à assumer notamment **VIS-A-VIS DES HANDICAPÉS**. Quant aux préretraités qui viennent grossir ces statistiques des demandeurs d'emploi **LA RESPONSABILITÉ DE L'U.I.M.M.** est clairement engagée puisqu'il s'agit dans la majorité des cas de **LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES**.

2) Les « demandeurs conditionnels » : il est un peu fort de voir les tenants du **LIBÉRALISME** contester la volonté d'un plus grand nombre de travailleurs de **CHOISIR** leur emploi (travail et conditions de vie), notamment les jeunes à la recherche de leur premier travail.

3) Les travailleurs en transit ; on ne peut pas, effectivement supprimer tout « chômage frictionnel », c'est-à-dire tout passage d'un emploi à un autre — mais nous pensons, contrairement à l'U.I.M.M., que la situation économique de crise réduit considérablement le nombre de travailleurs qui prennent le risque de quitter leur emploi même si cet emploi ne leur convient pas. Quant aux départs volontaires, l'expérience montre qu'aujourd'hui les restructurations de toutes sortes conduisent souvent les travailleurs à se porter volontaires au départ en raison des pressions qu'ils subissent.

Pourquoi y a-t-il du chômage ? Selon l'U.I.M.M.

Il y a d'abord les fausses explications :

• **C'est la faute du capitalisme.** On peut lire d'incroyables sottises du genre : « dans la logique capitaliste de l'entreprise et de la production, le chômage a un sens et une fonction ». Le mal serait ainsi dans la structure même du système et la solution passerait donc forcément par son abolition. C'est un faux procès car le problème de l'adaptation de l'offre à la demande est universel. Les pays socialistes de l'Est ont réglé le problème par des moyens qui seraient rejetés avec indignation par les Français.



• **C'est la crise** - bien sûr l'augmentation du prix du pétrole et des matières premières a bien entraîné une chute des emplois de l'ordre de 2 % mais il s'agit là de causes conjoncturelles dont la disparition progressive ne règlera pas les problèmes de fond qui resteront posés.

En fait, il y a une vérité première : le plein emploi absolu est incompatible avec le progrès social et une liberté de choix totale. Le chômage est, en effet, alimenté par quatre sources :

1) **Les exigences de mieux vivre des consommateurs.** Le développement du niveau de vie impose et imposera encore et encore d'autres progrès de la production et de la productivité... et donc des redéploiements, des restructurations... et donc de nouvelles inadaptations et donc des travailleurs entre deux emplois et entre une formation et un emploi.

2) **Les exigences de mieux être des travailleurs.** En 1976, les Français ne veulent pas faire n'importe quoi et des millions de postes ont dû être pourvus par l'immigration, la fuite vers le socio-culturel... or, pendant des décennies, il y aura encore des travaux d'OS, même très améliorés, ils resteront rudimentaires et répétitifs.

3) **Vouloir la garantie complète de l'emploi c'est vouloir le chômage.** Le plein emploi est totalement incompatible avec la garantie de l'emploi sur place.

4) **Une Education Nationale qui engendre le chômage.** Les étudiants ont le droit, unique au monde, de faire les études qui leurs plaisent et de revendiquer ensuite avec violence les emplois correspondants.

COMMENTAIRES F.G.M.

L'U.I.M.M. reconnaît que le chômage est une donnée fondamentale du système capitaliste puisqu'il n'est pas lié à une crise conjoncturelle : c'est une donnée fondamentale et durable. Sur ce point, il y a bien sûr convergence avec l'U.I.M.M.

Par contre, où nous ne sommes plus d'accord, c'est lorsque l'U.I.M.M. dit, **C'EST LA FAUTE A TOUT LE MONDE** : les consommateurs, les travailleurs, les étudiants et des professeurs mais surtout pas aux patrons capitalistes. Les patrons de la métallurgie se posent en défenseurs du libéralisme à tout crin pour les entrepreneurs mais exigent une soumission absolue des consommateurs, des travailleurs, des étudiants et des professeurs aux besoins des entreprises.

Position d'autant plus insoutenable que **CE « LIBÉRALISME INDUSTRIEL REND impossible toute précision, TOUTE ESTIMATION SÉRIEUSE DES BESOINS DES ENTREPRISES.** La cause profonde du chômage c'est justement le libéralisme capitaliste : l'absence de planification, l'orientation de la croissance des entreprises pour le profit de groupes ou d'individus non contrôlés par la collectivité.

Les fausses solutions selon l'U.I.M.M.

a) **Les solutions réactionnaires :** d'abord la défense des emplois existants en s'opposant au progrès technique (exemple de Lip!) « le dépérissement des structures usées et leur remplacement par du neuf est le principe même de toute vie. Donc si on ne libéralise pas l'emploi (en ne bloquant pas les licenciements nécessaires) il faudra faire face ensuite à un socialisme autoritaire, comme dans les pays de l'Est.

b) **Des solutions simplistes :** financer la création d'emplois improductifs (secteur tertiaire). Or, la plus grande ville du monde, New-York est tombée en faillite parce qu'on a doublé le nombre des employés municipaux en 15 ans.

c) **Les solutions malthusiennes :** l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction de la durée du travail, la 5^e équipe, l'embauche de fonctionnaires supplémentaires entraîneraient notre pays dans la voie d'un chômage encore bien plus grave.

— Car on ne dit pas comment payer ces emplois.

— Car des qualifications des chômeurs ne correspondent pas aux postes dégagés (que ce soit par la retraite, la réduction d'horaire ou la 5^e équipe).

La généralisation de toutes ces mesures a donc un caractère malthusien et inflationniste car elles se traduisent par une réduction de revenu pour les intéressés et de ressources pour la collectivité.

d) **Les solutions angéliques,** il s'agit là de la fuite vers les sinécures agréables du « quaternaire » : la culture, l'animation, le divertissement, etc.

COMMENTAIRES F.G.M.

« a) **LES SOLUTIONS RÉACTIONNAIRES :** Souvent pour le travailleur, la défense de son emploi « tel qu'il est » est la seule issue possible, en attendant un RECLASSEMENT ÉQUIVALENT. D'ailleurs qui pourrait prétendre que la fermeture d'une entreprise est toujours la conséquence d'un progrès technologique.

Quant aux pays de l'Est, si nous ne sommes pas des défenseurs inconditionnels du style de gestion de l'économie soviétique, il faut pourtant constater combien l'analyse de l'U.I.M.M. est de mauvaise foi. On ne peut pas dans le chapitre II demander le départ des immigrés pour donner de l'emploi aux Français et critiquer dans le chapitre III l'affectation en U.R.S.S. de la main-d'œuvre locale aux travaux manuels répétitifs. Même remarque pour la formation des étudiants. Disons également qu'on ne peut pas passer sous silence la place importante faite en U.R.S.S. au socio-culturel et à la santé publique (notamment à la prévention).

b) « **LES SOLUTIONS SIMPLISTES.** » Si la ville de New-York tombe en faillite ce n'est pas parce qu'il y a trop d'employés municipaux c'est parce que cette métropole démesurée, capitale du libéralisme capitaliste, des grandes entreprises et de la haute finance internationale est incapable d'assumer son développement anarchique, le coût financier des nuisances qu'elle induit. Par exemple, la sécurité de plus en plus difficile à assurer dans les tours gigantesques.

c) « **LES SOLUTIONS MALTHUSIENNES.** » Il s'agit là d'une critique particulièrement importante puisque les mesures critiquées (âge de la retraite, durée du travail, 5^e équipe...) sont proposées par la C.F.D.T. et, en ce qui concerne la métallurgie, par la F.G.M.

La critique essentielle de l'U.I.M.M. tient au financement de ces mesures et à l'incompatibilité entre les emplois dégagés et les qualifications des chômeurs.

D'abord une remarque à l'U.I.M.M. : la C.F.D.T. n'est pas seule à proposer ces solutions à la crise de l'emploi. Le gouvernement utilise lui-même ces mesures pour prévoir les emplois dégagés dans les projections du VII^e Plan. D'ailleurs, il ne s'agit pas que du gouvernement, même l'avant-garde du patronat, « Entreprise et Progrès », a repris ces mesures dans ses propositions pour résoudre la crise... C'est étonnant que l'U.I.M.M. ne soit pas au courant !...

Pour la F.G.M. ces revendications sont fondamentales car elles sont la garantie que les gains de productivité ne se font pas par une pression accrue sur les travailleurs et par la suppression des emplois. Il est évident que nous nous inscrivons là dans une logique contradictoire avec celle que défend l'U.I.M.M. dans son pamphlet.

Nous reviendrons sur ce point dans la dernière partie, les propositions de la F.G.M.

Les vraies solutions selon l'U.I.M.M.

Du côté de l'offre, il faut agir à quatre niveaux :

a) **Dégeler l'embauche.** « Si on ne peut pas licencier on n'embauche pas... La condamnation et la dramatisation du licenciement pour raison économique, l'acharnement

à sauvegarder l'emploi ont conduit au blocage de l'embauche, jouant comme un clapet de non retour. Maintenant que le chômage est indemnisé comme un travail, il est vital de restaurer la libre circulation de l'emploi ». Une bonne solution : les contrats « d'embauche à durée limitée ».

b) **Restaurer la confiance.** La clé du problème c'est une politique de foi dans les entreprises. La source de toute richesse est l'entreprise et que dans n'importe quel système économique et social, la prospérité commune dépend d'elle.

c) **Fortifier l'entreprise,** donc opposition au « contrôle des prix et à l'augmentation des charges sociales et fiscales ».

d) **Inciter à entreprendre.** « Lorsque le gouvernement prend des mesures qui accroissent la pénalité en cas d'échec, rendent moins probable la réussite (hyper taxation de l'auto-financement), il détruit l'esprit d'entreprise et crée du chômage. Il en va de même lorsqu'il favorise la concentration des entreprises moyennes en conglomerats industriels, récessifs par construction »...

...Du côté de la demande, « il existe certainement en France plus de 200 000 offres d'emploi qui ne trouvent pas preneur » (?)

... Il faut « secouer l'engourdissement dans le chômage - congés payés ». Quant aux enseignants, voici, selon l'U.I.M.M. toujours, leur raisonnement « fabriquons des chômeurs qui tiendront la société libérale comme responsable de leur sort ».

Conclusion de l'U.I.M.M. : « Il faut dire oui ou non à la société industrielle »... : La société libérale est la seule qui puisse concilier le désir de mieux être et de liberté des hommes et la recherche du meilleur ajustement entre les exigences des consommateurs, les aspirations des producteurs ».



COMMENTAIRES F.G.M.

Dans la dernière partie de son journal, l'U.I.M.M. proclame donc son attachement indéfectible au libéralisme industriel, son opposition à toute intervention de l'Etat. C'est un plaidoyer contre l'imposition des plus-values, la pression fiscale, les charges sociales, la concentration des entreprises.

En quelque sorte, l'U.I.M.M. dit : mettez l'Etat au service des petites entreprises et tout ira bien. Laissez nous faire n'importe quel produit dans n'importe quelles conditions, le plein emploi suivra... après tout les travailleurs ne sont qu'une marchandise comme une autre qui doit se plier à la loi de l'offre et de la demande. C'est un peu court lorsqu'on sait quelle est la vraie réalité de la situation de l'emploi ! C'est ce que nous allons étudier dans la 3^e partie avant d'aborder les propositions de la F.G.M.

II) L'emploi dans le VII^e Plan - La politique patronale

Nous avons donné en introduction à cette note des chiffres significatifs de la situation actuelle dans la métallurgie : chute d'environ 180 000 emplois en 1975 — croissance prévue d'effectifs pour 1975 d'environ 30 000, soit un déficit probable pendant plusieurs années.

La situation dans la métallurgie est significative de celle de l'industrie française : à l'issue du VII^e Plan on ne devrait guère dépasser les effectifs au 1^{er} janvier 1975 car l'année 1975 a vu une chute de l'ordre de 400 000 emplois. Pourtant, dans le même temps, il est prévu un développement important des investissements productifs : 350 milliards de francs (dont toutefois 50 milliards à l'étranger).

Pourquoi une telle distorsion entre création d'emplois et investissements : nous le voyons dans le cas de la métallurgie : il s'agit surtout par les investissements de « mieux gérer le capital humain existant », donc essentiellement d'atteindre une production identique avec le même personnel.

Quel est donc le nombre de chômeurs envisagé dans le VII^e Plan français. Les économistes établissent une projection pour 1980 qui est la différence entre :

- le nombre d'emplois prévus dans l'industrie et,
- la main-d'œuvre disponible théoriquement.

En supposant la main-d'œuvre réduite par une série de mesures (notamment sur freinage de l'immigration et une accélération des départs en retraite) et au contraire le nombre d'emplois proposés augmenté par une réduction à 39 h de la durée moyenne du travail et par un accroissement des emplois dans le tertiaire et le public.

Le chiffre officiel est alors de 700 000 demandeurs d'emplois en 1980. Une critique essentielle peut évidemment être faite à ce chiffre : il ne prend pas vraiment en compte l'ensemble des personnes souhaitant travailler si le marché de l'emploi était plus ouvert.

Deux aspects nouveaux de la politique de l'emploi

Le chiffre de demandeurs d'emplois représente l'aspect quantitatifs de la réalité du chômage. D'autres éléments sont très importants.

- L'utilisation de l'argument emploi par le patronat pour imposer sa « politique sociale » : réduction des charges sociales, limitation de la protection sociale des travailleurs, atteinte aux libertés dans l'entreprise (par exemple licenciements de délégués), pression sur les salaires.

- L'utilisation de l'argument emploi par le patronat pour la politique industrielle, notamment pour obtenir des aides de l'Etat (1 milliard à Citroën, 500 millions à la Sidérurgie) pour éviter les licenciements, pour mettre les travailleurs en chômage partiel le temps de la restructuration de l'appareil de production.

Dans le cadre de cette nouvelle stratégie industrielle on peut également citer le développement du travail intérimaire, des contrats à durée limitée, stratégie qui conduit à amener l'entreprise « mère » à un effectif réduit de travailleurs, à statut privilégié ; cette entreprise mère sous-traitant à des entreprises subordonnées ou à des salariés marginalisés les tâches souvent les

moins nobles et toujours plus précaires. Il s'agit d'un stade avancé de la division du travail, image de la division du travail qui se développe et s'affine à l'échelle internationale.

IV) Les propositions de la F.G.M. : assurer le droit à l'emploi pour tous

L'emploi est une préoccupation et même « la » préoccupation de tous les travailleurs. Ceci s'explique d'abord par la situation de crise que traverse aujourd'hui les pays capitalistes industrialisés, et également par les perspectives de « stabilisation » à un niveau de chômage élevé pour les prochaines années.

La tentation est grande dans une telle conjoncture de baisser les bras sur toutes les revendications, notamment salariales en se laissant bercer par le discours patronal : « les travailleurs sont responsables de la crise, ils sont trop payés, trop protégés. Comprimons les salaires, augmentons la productivité, donnez-nous la liberté de licencier afin d'accroître les profits pour investir et garantir l'emploi ».

A la F.G.M. nous sommes en opposition totale avec cette argumentation patronale qui n'a que l'apparence de la logique. **Qui oserait prétendre en effet aujourd'hui qu'investir c'est toujours créer des emplois ?**

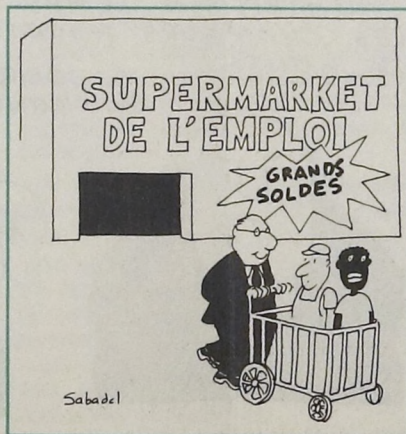
Au contraire, si l'on acceptait d'abandonner les revendications sur l'amélioration des salaires et des conditions de travail, ce serait la meilleure façon de laisser le patronat conduire à sa guise une politique qui n'a pas pour objectif de créer des emplois mais de réaliser le profit maximum.

Il n'est donc pas question pour nous d'abandonner la proie pour l'ombre mais de présenter un ensemble de revendications qui permette à la fois :

- de répondre aux préoccupations immédiates des travailleurs,
- d'impulser dès maintenant une réorientation de l'économie dans le sens des intérêts à plus long terme.

C'est avec cette double préoccupation qu'a été définie la plateforme d'objectifs revendicatifs de la F.G.M., objectifs en matière de salaire et classifications, d'emplois et de conditions de travail.

Plateforme d'objectifs à négocier avec l'U.I.M.M., car l'U.I.M.M. est bien responsable de la politique menée par les entreprises et doit





donc assumer pleinement cette responsabilité.

Nos objectifs en matière de salaires et de conditions de travail ne sont donc pas indifférents à la situation générale et en particulier à celle de l'emploi :

- **Salaires** : un ensemble d'objectifs revendicatifs. Une grille de salaires minima de l'O.S. à l'ingénieur définissant une échelle hiérarchique de 1 à 5. Une augmentation identique pour tous de 360 F en 1976, garantie nouvelle d'un pouvoir de consommation identique pour tous. Un pourcentage d'augmentation de 4 % de la masse salariale à négocier au niveau de l'entreprise. La renégociation des classifications.

- **Conditions de travail** : des revendications devant conduire à un contrôle accru des travailleurs sur leurs conditions de travail. 1 % des heures travaillées réservées à la discussion sur les conditions de travail, extension du droit de délégation à l'extérieur de l'entreprise, possibilité d'intervention des délégués pour mettre en arrêt les installations jugées dangereuses.

Et, bien sûr, dans le domaine de l'emploi une série de mesures qui sont à l'origine de l'opposition farouche de l'U.I.M.M. à notre plateforme revendicative.

- **Des mesures pour dégager des postes de travail**

- Retour réel à 40 h (l'horaire moyen ouvrier est de 42,6 h au 1^{er} trimestre 1976).

- Abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans (en 1974, à la Régie Renault, 298 personnes sont parties en retraite à 60 ans : 283 pour inaptitude... La possibilité d'une vraie retraite à 60 ans pour les métallurgistes ne serait donc pas un luxe !).

- La 5^e équipe pour les travailleurs postés (travail en extension continue malgré ses incidences très néfastes sur la santé et les conditions de vie).

La mise en application de ces mesures, très populaires, doit faire l'objet d'un contrôle dans les entreprises, par les syndicats, pour que les postes dégagés soient effectivement pourvus par de l'embauche et non par un simple accroissement de la production par travailleur (N.B. : La revendication du 1 % des heures travaillées pour le débat sur les conditions de travail est donc clairement liée à notre objectif emploi).

- **Recours suspensif du comité d'entreprise** (ou des délégués du personnel ou délégués syndicaux) pour interdire tout licenciement sans reclassement équivalent).

C'est, bien sûr, cette revendication qui provoque, prioritairement, la réaction de l'U.I.M.M. qui accuse le syndicat de bloquer toute évolution, de défendre coûte que coûte des structures archaïques. En fait, cet objectif est bien, pour nous, fondamental. Il ne s'agit pas d'interdire aux entreprises de se moderniser, de se transformer mais au contraire d'amener les chefs d'entreprise à intégrer les conséquences sociales de leurs décisions en matière technologique et industrielle.

De ces revendications fondamentales découlent la nécessité de **renégocier l'accord d'avril 1973 sur l'emploi dans la métallurgie**. Cet accord sur lequel nous avons fondé beaucoup d'espoir, s'avère en effet inopérant. Etant donné l'état d'esprit de l'U.I.M.M. (traduit clairement dans son pamphlet), le futur accord devra être beaucoup plus contraignant et donner davantage de moyens de contrôle aux travailleurs et à leurs organisations syndicales.

Le droit de contrôle des travailleurs doit s'exercer en particulier sur tout ce qui permet au patronat de subordonner l'emploi à sa stratégie de profit capitaliste :

- **l'orientation des investissements** : le choix des technologies et des localisations,

- **politique de création de filiales, de sous-traitance, le recours au travail temporaire.**

Il y va, en effet, des conditions d'emploi et de travail : lieu de travail, nature et rythme de travail, liberté d'expression, droit syndical... **La F.G.M.-C.F.D.T. s'attaque donc à une tâche difficile, pour de nombreuses raisons. Nous en retiendrons deux :**

- **La concentration des pouvoirs** entre les mains d'une équipe restreinte de dirigeants des grandes entreprises associés aux technocrates gouvernementaux. A titre d'exemples : comment ont été prises les récentes décisions de la fusion Alstom-Chantiers de l'Atlantique, du rachat de L.M.T. et Erickson par Thomson, de l'implantation de la Saviem à Batilly, etc. Qui en connaît les conséquences pour les travailleurs de ces entreprises ?

- **L'importance croissante du phénomène d'internationalisation.** Quelle réponse syndicale lorsque le chef d'entreprise dispose d'un clavier international et qu'il joue du prix des matières premières, de la main-d'œuvre, des forces politiques, de la combativité des travailleurs ?

L'ampleur considérable du problème « Emploi » ne doit pas amener le syndicat à démissionner mais plutôt à adapter sa stratégie. Pour la Fédération Générale de la Métallurgie-C.F.D.T., la responsabilité est de mener de front : et de coordonner,

- une politique revendicative basée sur des objectifs négociables à court terme,

- une réflexion sur la nature des produits, les conditions de la production, leur localisation, pour peser sur l'orientation de l'économie,

- ces actions et cette réflexion étant coordonnées à l'échelle européenne et au niveau international, non pas dans un souci de concurrence mais dans un esprit de solidarité entre les peuples.

C'est de cette façon que notre syndicalisme contribuera à l'édification d'un ordre économique réellement nouveau, à partir des propositions et de l'action des organisations que se forment les travailleurs. On comprend alors la peur de l'U.I.M.M. défenseur d'un soit-disant libéralisme, affaibli, divisé, incapable de donner des réponses cohérentes aux problèmes posés par le développement anarchique du capitalisme industriel.

AFRIQUE DU SUD

Non à l'apartheid, halte aux bains de sang

Plus de 140 morts, plus d'un millier de blessés... tel est le bilan effroyable de la tragédie de Soweto (ghetto noir de la banlieue de Johannesburg), conséquence de la politique d'apartheid du régime d'Afrique du Sud, du racisme exacerbé de ces quelques centaines de milliers de « Blancs » qui font subir leur loi inique à des millions de « Noirs » en les exploitant d'une façon honteuse, en les parquant dans des réserves, en les privant de tous droits et libertés...

Et n'oublions pas que ce régime raciste et fasciste opprime également le peuple de Namibie (Sud-Ouest Africain), qu'il a tenté d'envahir l'Angola pour empêcher la décolonisation portugaise, qu'il soutient le régime « blanc » tout aussi fasciste et tout aussi minoritaire de Rhodésie... Beaucoup de choses seraient à dire, à expliquer, à dénoncer, concernant ce pays... terminons seulement en précisant que la France a livré certaines des armes qui ont servi à la tuerie et qu'elle doit livrer également des centrales nucléaires à ce régime exécré, décision qui a été dénoncée notamment par la Confédération C.F.D.T., l'Inter C.F.D.T. Alsthom, l'Inter C.F.D.T.-C.E.M....

Nous reproduisons ci-dessous des passages du communiqué de presse de la F.I.O.M. (Fédération Internationale des Ouvriers de la Métallurgie), à laquelle adhère la F.G.M.-C.F.D.T. :

« Indignés et horrifiés par la terrible hécatombe de vies humaines à la suite de la barbare intervention policière de Soweto, Afrique du

Sud, nous protestons au nom de la F.I.O.M. et de ses douze millions et demi de membres dans le monde entier.

En protestant dans les termes les plus énergiques contre cette intervention, au cours de laquelle des écoliers furent tués, nous lançons un appel aux Nations Unies et à tous les peuples qui croient que les droits de l'homme et les libertés civiques sont la base et font partie intégrante d'une société civilisée, afin qu'ils condamnent cet outrage... »

Pour sa part, la C.F.D.T. a publié un communiqué dont voici les passages essentiels :

« Au nom de l'apartheid, système raciste basé sur une prétendue supériorité des Blancs, le gouvernement d'Afrique du Sud vient d'ajouter de nouveaux crimes à tous ceux qui jalonnent son histoire.

Aux Noirs, principalement des enfants et des jeunes, qui revendiquent pacifiquement le droit à l'enseignement dans la langue de leur choix, il oppose la répression la plus féroce...

... En participant, le 21 juin, au rassemblement devant l'Ambassade d'Afrique du Sud, la C.F.D.T. entend manifester son opposition à l'apartheid et à ses crimes et exiger, avec tous ceux qui luttent contre la discrimination raciale, la cessation des ventes d'armes françaises et de tout soutien au régime d'Afrique du Sud ».



sommaire

- EDITORIAL 2
- 37° CONGRÈS CONFÉDÉRAL
 - La réponse d'E. Maire 3 à 6
- ACTIONS
 - Initiatives de la F.G.M. 7
 - Le conflit S.M.N. 8
 - Bourgogne-électronique-C.E.A. 9
- PRATIQUE SYNDICALE
 - Avant de partir en congés 10
- EMPLOI
 - La vérité sur l'emploi 11
 - L'U.I.M.M. veut cacher ses responsabilités 12 et 13
 - Propositions de la F.G.M. 14 et 15
- INTERNATIONAL
 - Non à l'apartheid en Afrique du Sud 16

● BULLETIN DU MILITANT F.G.M. C.F.D.T.

- Rédaction, diffusion, administration :
5, rue Mayran - 75009 PARIS.
Tél. 878.14.50.
- Le directeur de la publication :
Albert MERCIER.
- Composition et impression :
Est-Imprimerie, 30, rue Mazelle - 57000 METZ.
- Abonnement : 61 F par an.
Cet abonnement comprend le B.M. hebdomadaire et mensuel.
L'abonnement à l'Hebdo seul n'est pas possible.
Les abonnements sont effectués groupés par la Section Syndicale ou le Syndicat à l'aide des formulaires B.M.
- Pour tout changement d'adresse, nous faire parvenir une bande d'envoi récente et 2 F en timbres.
- C.P.P.A.P. N° 636 D 73.